

Texte: Robert L. Philippart

# *Du salon de la ville aux salles de bal*

Qui n'a pas de souvenirs personnels lorsqu'il se rend à la salle des fêtes du Cercle Cité ? Qui n'a pas eu de rendez-vous avec des amis sur l'une des terrasses de la place d'Armes ? Qui ne se souvient pas avec émotion des thés dansants dans les hôtels de la capitale ? Pourquoi nous identifions-nous de façon si forte à ces différents lieux ?

## **Démocratisation musicale**

Le Cercle Cité et le kiosque sont au cœur de la place d'Armes. Lieu de la représentation collective, c'est ici que se donne le spectacle urbain. L'espace est cadré par des arbres plantés en alignement. C'est le domaine des terrasses, alors que la place et les voies qui la contournent étaient – il y a encore quelques décennies – réservées à la circulation automobile et à la flânerie pendant les concerts.

Le kiosque à musique fait de la place d'Armes une salle de concerts en plein air, illustrant la démocratisation de la musique. Il est érigé par la Ville à la demande de plusieurs associations musicales. Pas moins de 142 fanfares et harmonies sont fondées à travers le pays entre 1861 et 1920. Les associations musicales naissent dans les quartiers, paroisses ou entreprises. Elles seront plus d'une dizaine en ville, souvent liées aux corps de sapeurs-pompiers ou aux sociétés de gymnastique. L'École de musique municipale voit le jour en 1844. En 1863 est fondé le *Allgemeiner Luxemburger Musikverein*, précurseur de l'Union Grand-Duc Adolphe. De 1867 à 1881, le corps de musique militaire des chasseurs luxembourgeois complète l'offre musicale. En 1852, un premier concours de chant et de musique avait été organisé à la place Guillaume. Point étonnant que les

premiers projets de construction d'un kiosque à musique envisageaient cette place publique comme lieu idéal pour la construction d'un tel pavillon. Or la loi sur la police des cabarets de 1854 interdit « toute réunion bruyante dans le voisinage des édifices consacrés au culte ».

Les responsables politiques sont en effet persuadés de la mission civilisatrice de la musique. Le kiosque s'inscrit dans l'effort général d'instruction populaire et gratuite où la musique vise l'éducation des sens après celle de l'esprit. La pratique de la musique à grande échelle et en plein air est un exercice de distraction et de santé mentale, au grand profit de la force du travail, l'éloignant des beuveries et de la débauche. L'obligation scolaire pour filles et garçons joue un rôle déterminant et a ainsi un effet d'initiation à la musique et au chant. La nouvelle organisation du travail assure des plages horaires fixes pour le travail, mais garantit aussi des heures de loisirs. Si l'on souhaite écouter de la musique, il faut se déplacer pour un concert ou jouer soi-même un instrument.

## **Le salon de la capitale**

La place d'Armes deviendra le centre de la ville ouverte, développée sur base du concept monocentrique. Le kiosque à musique y remplace



Gauche et droite © Phonothèque de la Ville de Luxembourg

L'ancien kiosque à la place d'Armes en 1902

le « *Brunnenhaus* » rasé en 1870 suite à l'aménagement de la conduite d'eau. Le kiosque est – au même titre que l'ancien puits – un lieu de rencontre et d'échange social. Comme l'aubette avait ponctué la place d'Armes, ce sera à partir de 1875 que le kiosque représentera son centre. La raison de son installation fut non seulement d'ordre urbanistique mais aussi d'intérêt économique: un kiosque à installer à la *Kinnekswiss*, comme proposé par l'ingénieur paysagiste Edouard André, n'aurait pu servir que le jour, tandis qu'à la place d'Armes, le kiosque peut servir aussi pour les concerts donnés le soir. Les terrasses des cafetiers en sont les premiers bénéficiaires. Les concerts à la place d'Armes jouissaient par ailleurs d'une longue tradition, comme le corps de musique de la garnison y avait donné régulièrement des concerts.

### Une scène populaire

Le kiosque à musique est un lieu théâtral avec sa scène surélevée qui a comme effet que les exécutants dominent les spectateurs. Il s'agit d'une architecture transparente constituée d'un plancher et d'un plafond. La scène est ponctuée par des colonnes frêles afin de ne pas obstruer la vue. Le spectacle est gratuit, inclusif, on y assiste par hasard, par habitude, par solidarité avec les musiciens ou pour le réseautage social. Monter sur la scène du

kiosque et porter l'uniforme de la fanfare dont on fait partie assure une reconnaissance sociale. Les sociétés de chant et de musique se peuplaient notamment de classes populaires (ouvriers, artisans, petits commerçants), les notables n'y intervenant que comme membres d'honneur. Le kiosque avec ses musiciens en uniforme, combiné au plaisir de la terrasse du café, devient un lieu très identitaire. Une identité d'ailleurs qui se promeut, par voie de cartes postales, comme attraction touristique. En même temps, cette ancienne forme de sociabilité illustre un monde replié sur lui-même avec ses associations, ses auto-célébrations. Pour le journaliste Batty Weber ce petit monde représentait la « *Trostlosigkeit der Kleinstadt* ».

### Sous contrôle officiel

Comme le kiosque à musique représente les libertés d'association et d'expression, son installation relève d'une décision politique. Il est autorisé et financé par la Ville de Luxembourg, qui choisit aussi sa taille et détermine ainsi le nombre de musiciens autorisés. La Ville se soucie également de la qualité de la construction en nommant pour cette mission une commission spécifique. Plusieurs sociétés de chant avaient assisté aux fêtes musicales organisées par la ville de Metz et connaissaient bien le kiosque de cette ville qui



Tony Krifer (1956) © Photographie de la Ville de Luxembourg

Costume et cravate pour le thé-dansant....

comptait parmi les premiers élevés en France. La commande pour le kiosque de la place d'Armes passait à Dominique Pantz, un artiste industriel messin. Le modèle du kiosque en acier et en zinc pouvait être choisi sur catalogue, faisant partie de ces produits industriels diffusés à grande échelle. Ce fut une construction préfabriquée, démontable et remontable, ce qui représente une réelle nouveauté pour l'époque.

Le choix de l'emplacement précis pour le kiosque sur la place d'Armes fut régulièrement remis en question : en 1881, on proposait d'ériger un nouveau kiosque à l'emplacement de l'ancien corps de garde. En 1911, on voulait déplacer le kiosque au carrefour de la place formée avec la rue Chimay et la rue des Capucins. L'idée de le transférer à la place de la Constitution fut abandonnée. En 1933, l'architecte de la Ville conçut le kiosque actuel et l'installa plus en retrait. Il fut agrandi d'une annexe en 1963, puis trouve sa forme actuelle en 1983. L'ancien kiosque trouva un nouvel emplacement devant l'église de Hespérange.

### La salle de musique, l'anti-théâtre

La salle de musique, sous abri, est bien plus exclusive que le kiosque. Afin de pouvoir assister au concert, on paye l'entrée à la salle. La discussion dans le cadre d'une salle de fêtes publique s'est d'abord faite autour du projet de construction d'un musée national. Ce ne fut qu'à partir du moment où la Ville s'est retirée de ce projet que la municipalité s'engage pour la construction du palais municipal. La salle des fêtes à construire devait également servir d'auditoire au conservatoire de la ville. Au tournant du XIXe et XXe siècle, la ville comptait une douzaine de salles privées faisant partie des cafés et hôtels de la place. L'action catholique populaire avait fait construire le *Volks-haus* (aussi connu sous le sobriquet *De versoffene*



© Photographie de la Ville de Luxembourg, collection Henri Kugener

Le café-théâtre Apollo  
7 Avenue de la Gare

Rousekranz) au boulevard Royal, la Société du Casino le Casino Bourgeois à la rue Notre-Dame. Parmi les grandes salles privées, où se produisaient et répétaient les associations de musique et de chant de la ville de Luxembourg, on compte la villa Louvigny et la villa Amberg au parc de la ville, le Cirque Renquin et le Trianon Palace au Glacis, l'Apollo-Théâtre et le Vieux Luxembourg à l'Avenue de la Liberté, l'Hôtel de la Poste à l'avenue de la Gare, l'Hôtel Métropol à l'avenue de la Porte Neuve, l'Hôtel du Luxembourg à la rue de l'Eau, l'Hôtel Brosius (Pôle Nord) à la place de Bruxelles. Les ensembles musicaux partaient en tournée dans ces différents établissements, de façon que leurs interprétations pouvaient être écoutées par la population des différents quartiers de la ville. Les hôteliers proposaient bien d'autres animations dans leurs salles équipées de scènes en

faisant appel à des ensembles musicaux ou de théâtre allemands, belges, anglais. Le caractère acculturant s'affirme de manière particulièrement nette par les cafés-concerts. Certains établissements, comme Walsheim ou l'Hôtel Alfa (place de la Gare), disposaient de leurs propres orchestres pour animer leurs thés dansants. Le bal populaire avait une place importante dans la société : dans un contexte urbain où l'on ne se connaît pas, on se retrouve au bal, c'est là qu'on fait connaissance. Les associations de gymnastique ou de sports martiaux s'associaient aux fanfares et chorales locales pour proposer des soirées spectacles se terminant par un bal. La programmation laisse entrevoir une nette volonté de s'opposer par les variétés, spectacles et concerts populaires à la programmation officielle du théâtre de la Ville de Luxembourg.

**Dr Robert L. Philippart**

Historien, UNESCO Site manager au Ministère de la Culture

#### Bibliographie

ANDERS-MALVETTI, Ursula ; NITSCHKE, Alain ; REUTER, Caroline ; SAGRILLO, Damien ; Luxemburger Musikerlexikon, Luxembourg, 2016.

ANDRE, Edouard ; L'art des jardins, Paris, 1879, t. 2.

ANLUX Travaux Publics, N°12 & N°20.

AVL LU II - IV/1 - Correspondance 1856 - 1883, N°1241 Infrastructures- culture et loisirs : construction de kiosques

BECK, Henri ; La ville et son passé récent, Luxembourg, 1991.

Conseil communal de la Ville de Luxembourg 17 janvier 1874, in L'Indépendance luxembourgeoise, N°34, Luxembourg, 1874.

DUBY, Georges ; s.d., Histoire de la France urbaine, t. 4, la ville de l'âge industriel, Paris, 1983.

GILBERT, Pierre ; La capitale et ses architectes, Luxembourg, 1986.

KOLTZ, J.P. ; Baugeschichte der Stadt und Festung Luxembourg, t.2, Luxembourg, 1946.

LESCH, Paul ; d'Stater Kinoen, Luxembourg, Luxembourg, 2013.

Loi du 1er décembre 1854 sur la police des cabarets, in Mémorial A, N°65, Luxembourg, 1854.

LOYER, François ; Paris, XIXe siècle, l'immeuble et la rue, Paris, 1994.

MAJERUS, Nicolas ; Histoire du droit dans le Grand-Duché de Luxembourg, t. 2, Luxembourg, 1949.

MUSSAT, Marie-Claire ; Kiosque à musique et urbanisme. Les enjeux d'une autre scène, in Le concert et son public, Metz, 2002.

PHILIPPART, Robert L. ; Luxembourg, Hôtels, Cafés, restaurants de la Belle Epoque, Luxembourg, 2018.

PHOTOTHEQUE DE LA VILLE Luxembourg, La place d'Armes et le Cercle, Luxembourg, 2016.

PIGNON-FELLER, Christiane ; Metz 1848/1918, Metz, 2005.

UNION GRAND-DUC ADOLPHE, Chronik des luxemburger Musikverbandes, Luxembourg, 1999.

UNI.lu, Batty Weber, Abreisskalender 13. Oktober 1913 <https://battyweber.uni.lu/suche> (consulté le 30 /12/2022)

WOLWERT, Claude ; Der Bonneweger Kiosk, in Ons Stad, N° 57, Luxembourg, 1998.

Annonce publicitaire pour un spectacle au Casino de la Gare en 1902 (1, rue de Strasbourg)



Quelle: Guy Mayr, Coudiner, Rikardo, Mores, Revue in Luxembourg, 1906-1910. Ein Karneval nationaler Theatergeschichte, in: Nos Cahiers 1985/2, S. 27-76; Reproduktion: ©Photothèque de la Ville de Luxembourg